

LA LETTRE DE L'INSTITUT D'ÉMISSION

AGENCE DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

N° 121 OCTOBRE 2007

Tenue d'un séminaire consacré aux études économiques sur l'Outre-mer

Après la Polynésie française en 2004 et la Guyane en 2005, le 3^e séminaire technique CEROM (Comptes Economiques Rapides de l'Outre-mer) s'est déroulé du 10 au 13 septembre 2007 à Saint-Denis de la Réunion. Cette réunion, comme les précédentes, a permis de faire un point sur les études réalisées, mais surtout de créer des synergies entre les partenaires afin que chacun profite des avancées méthodologiques et expériences des autres territoires. Les agents de l'INSEE, de l'AFD, de l'IEDOM, de l'IEOM, de l'Institut de Statistique de Polynésie française (ISPF), du Service du Plan et de la Prévision Economique de Polynésie française (SPPE) et de l'Institut de la Statistique et des Etudes Economiques de Nouvelle-Calédonie (ISEE) ont notamment abordé l'avancée des comptes rapides, le suivi de la conjoncture et les diverses analyses macro-économiques (étude RUP, bilan macro-économique de la Polynésie Française) et thématiques (tourisme, entreprises).

Pour la première fois, une séance de travail s'est focalisée sur un examen critique des publications existantes. Deux experts indépendants des structures membres du partenariat ont ainsi mis en exergue leurs points forts mais aussi leurs points faibles ; ce travail contribuera à l'amélioration de la qualité des futures publications.

En outre, une demi-journée ouverte aux acteurs économiques s'est déroulée au Conseil Régional sur le thème du tourisme dans les économies ultramarines. Cette session a permis d'exposer et de commenter les études d'impact du tourisme menées à la Guadeloupe, en Nouvelle-Calédonie et à la Réunion.

Une présentation détaillée des activités de CEROM, ainsi que l'intégralité des publications est disponible sur : <http://www.cerom-outremer.org>

Informations bancaires et financières générales

● **Projet de loi de finances pour 2008 : 1,73 milliard d'euros de crédit de paiement pour l'Outre-mer**

Dans un contexte marqué par de fortes contraintes pesant sur le budget de l'Etat, le projet de budget 2008 de la mission « outre-mer » exprime la volonté du gouvernement d'améliorer la situation des départements et collectivités d'Outre-mer. A périmètre constant, les crédits de paiement de la mission augmentent de 2 %. Ces crédits ne représentent toutefois qu'une partie de l'effort budgétaire et financier de l'Etat en faveur des départements et collectivités d'Outre-mer qui s'élève, tous ministères confondus, à 15,3 milliards d'euros.

Le montant des crédits de la mission « outre-mer » s'élève pour 2008 à 1,76 milliard d'euros en autorisations d'engagement et 1,73 milliard d'euros en crédits de paiement contre 1,95 milliard d'euros en 2007, en raison du transfert de dépenses de personnel et de fonctionnement au ministère de l'intérieur, de l'Outre-mer et des collectivités territoriales, et de crédits de soutien à l'emploi au ministère de l'économie, des finances et de l'emploi.

La mission est restructurée en deux programmes spécifiques : conditions de vie outre-mer et emploi outre-mer. Le programme « **conditions de vie outre-mer** » représente 762 millions d'euros en autorisations d'engagements et 721 millions d'euros en crédits de paiement afin de promouvoir l'habitat social - dont les crédits augmentent de 14 % à 200 millions d'euros -, soutenir le développement des collectivités - au moyen de dotations spécifiques et des outils contractuels que sont les contrats de projet Etat-Région - et favoriser la continuité territoriale - par des mesures de soutien à la desserte aérienne -. Le programme « **emploi outre-mer** » est doté de 1 003 millions d'euros en autorisations d'engagement et 1 008 millions d'euros en crédits de paiement. 76 % des crédits du programme sont destinés à la compensation des exonérations de charges sociales ; le solde est consacré aux dispositifs de soutien à l'emploi et à la formation professionnelle ainsi qu'au service militaire adapté (SMA).

● **Communiqués du Secrétariat d'Etat à l'Outre-mer**

1 - **Avances POSEI (Programme d'options spécifiques à l'éloignement et à l'insularité) aux agriculteurs d'Outre-mer**

La Commission européenne a décidé le versement, dès le 16 octobre 2007, d'une avance de 50 % sur les paiements directs pour l'année civile 2007 en faveur de l'élevage dans les DOM ainsi que d'une avance de 50 % , pour l'année civile 2007, en faveur du secteur de la banane. Ces avances permettront aux éleveurs et aux producteurs de banane de la Guadeloupe et de la Martinique de faire, en partie, face aux problèmes de trésorerie et aux dégâts causés par le cyclone Dean.

2 - **Mise en place des zones franches globales d'activité**

M. Christian Estrosi, Secrétaire d'Etat à l'Outre-mer, a consulté, le 13 septembre 2007, les acteurs politiques, économiques et sociaux des départements d'Outre-mer sur le dispositif des zones franches globales d'activité. Cette mesure, inscrite dans le programme du président de la République, doit figurer dans la nouvelle loi programme pour l'Outre-mer qui sera présentée au Parlement au cours du premier trimestre 2008. Les consultations ont porté sur les secteurs éligibles à ce dispositif, mais également sur le logement social, la continuité territoriale et la fracture numérique. La concertation va se poursuivre dans les quatre départements d'Outre-mer, sous l'égide des préfets. Les propositions finalisées sont attendues pour la mi-octobre 2007.

● **Stratégie pour les régions ultrapériphériques**

La Commission européenne a adopté le 12 septembre 2007 une communication intitulée « Stratégie pour les régions ultrapériphériques : bilan et perspectives ». Ce document dresse un bilan positif de la mise en œuvre depuis 2004 d'un partenariat renforcé à l'égard des 7 RUP (les DOM, les Açores, les Canaries et Madère), puis propose de nouvelles mesures pour l'avenir de ces régions pour la période 2007-2013. Ce document est disponible à l'adresse suivante : http://ec.europa.eu/regional_policy/sources/docoffic/official/communic/comm_fr.htm

● **Première convention pour la commercialisation des comptes épargne co-développement**

Mme Christine Lagarde, ministre de l'économie, des finances et de l'emploi, M. Brice Hortefeux, ministre de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du co-développement et M. Charles Milhaud, président du directoire du groupe des Caisses d'Epargne ont signé, le 11 septembre 2007, la première convention pour la commercialisation des comptes épargne co-développement destinés aux populations étrangères vivant en France. Ce compte permet à son titulaire d'épargner et de bénéficier d'un avantage fiscal dès lors que les sommes sont réinvesties dans un projet de développement dans son pays d'origine. Le compte peut être ouvert pour une durée de un an à six ans, avec un montant minimum de 50 euros et un plafond des dépôts fixé à 50 000 euros.

● **Publications de l'IEDOM**

La note expresse n° 42 sur « La filière rizicole en Guyane » est disponible en téléchargement sur (www.iedom.fr) pages agence de la Guyane – Publications.

II – ACTIVITES DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

☞ Au cours du mois d'août 2007, 15 incidents de paiement sur chèques ont été enregistrés au Fichier central des chèques (FCC) de la Banque de France, contre 3 au cours du mois précédent. Depuis le 1^{er} janvier 2007, quelques 119 incidents ont été recensés, soit une baisse de 2,5 % par rapport au cumul annuel au 31 août 2006.

Indicateurs de vulnérabilité des ménages

Par ailleurs, 8 retraits de cartes bancaires ont été enregistrés. Depuis le début de l'année, il y a eu 28 décisions de retrait, soit une hausse de 33,3% par rapport au cumul annuel au 31 août 2006.

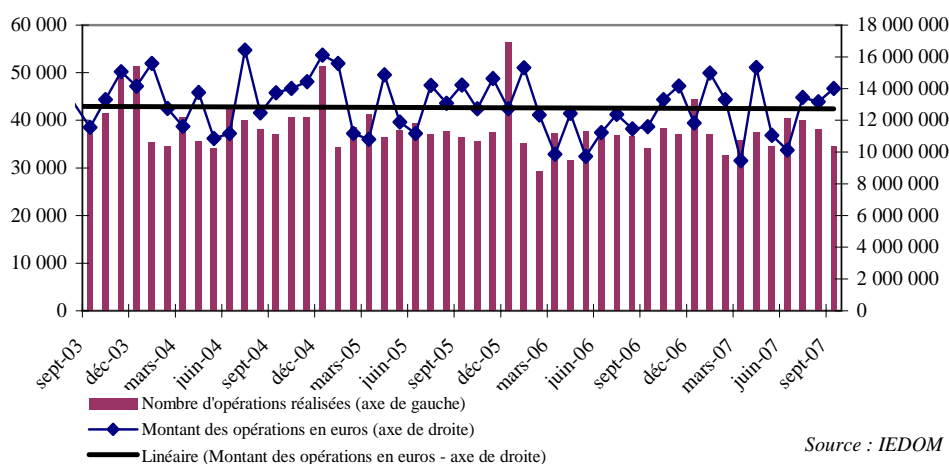
Enfin, l'archipel comptait 52 personnes physiques et 5 personnes morales en interdiction bancaire, soit une baisse respective en glissement annuel de 30,7 % et de 28,6 %. Le nombre de personnes physiques en interdiction bancaire de l'archipel n'a jamais été aussi faible.

Surendettement des particuliers

☞ Depuis le 1^{er} janvier 2007, seuls deux dossiers ont été déposés auprès de la commission d'examen des situations de surendettement.

Opérations de compensation au 3^{ème} trimestre

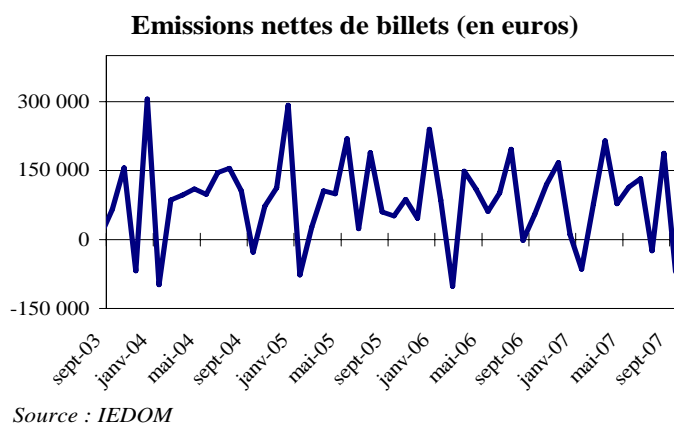
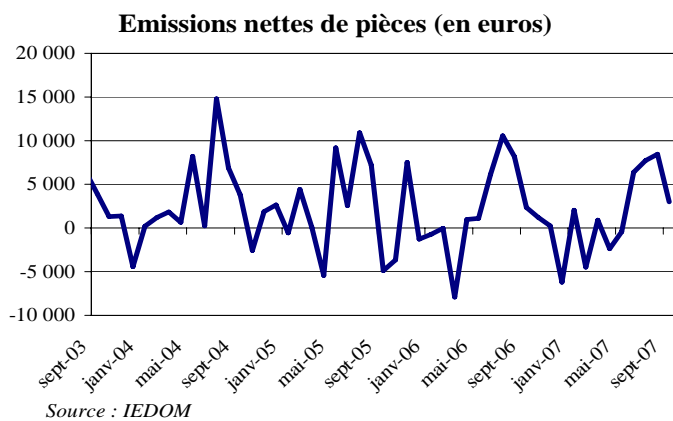
☞ La valeur des opérations de compensation (38 639 590 euros) au 3^{ème} trimestre 2007 s'inscrit en hausse de 11,7 % par rapport au précédent trimestre. Le nombre d'opérations réalisées (112 515 unités) a faiblement baissé (-0,03 %). Ces opérations concernent à 93,27 % les chèques, 6,69 % les virements et 0,04 % les traites. En glissement annuel, l'activité est en hausse de 6,2 % en valeur et de 4,6 % en volume.



☞ Au 30 septembre 2007, les émissions nettes cumulées de billets (pré-alimentation de décembre 2001 comprise) s'élevaient à 8,647 millions d'euros (pour un volume de 251 246 billets), soit une progression en glissement annuel de 12,2 %.

Circulation fiduciaire

Pour leur part, les émissions nettes cumulées de pièces (pré-alimentation comprise) s'établissaient à 0,343 million d'euros (pour un volume de 1,780 million de pièces), soit une hausse en glissement annuel de 5 %.



III – BREVES ECONOMIQUES ET SOCIALES

Contrat de Développement 2007-2013

☞ Le 8 juin dernier, le Préfet et le Président du Conseil Territorial ont signé le *Contrat de Développement* Etat-Collectivité Territoriale. Ce document contractuel vise notamment à relancer l'économie de l'archipel en la diversifiant. Quelques 28 opérations d'investissement sont prévues sur une durée de 7 ans. Elles représentent 43 M€ dont 19 M€ de participation de l'Etat et 24 M€ de la Collectivité (dont 17 M€ du Fed).

Remplacement de l'Askania par Le For Rosse

☞ Plus petit et moins cher à la location, le *For Rosse* a remplacé l'Askania, en fin de contrat avec la société Alliance SA depuis la mi-juillet. Il mesure 84 mètres et dispose d'une capacité de 126 conteneurs.

Enquête sur l'habitat à Saint-Pierre

☞ La Collectivité Territoriale a confié à la Sodepar la réalisation d'une étude sur le thème de l'*habitat à Saint-Pierre-et-Miquelon*. Effectuée entre le 4 et le 31 juillet dernier, cette étude devrait permettre d'ajuster les politiques d'aide au logement (construction et habitation) en fonction des besoins de la population.

L'avenir d'Interpêche

☞ Dans le cadre de la restructuration industrielle et financière d'*Interpêche* - engagée avec l'aide des pouvoirs publics, après le moratoire et la reprise à minima de la pêche à la morue -, l'usine bénéficie, jusqu'en 2007, d'un dispositif de prise en charge des salaires pendant les mois où elle n'a pas de matières premières à traiter. Dans l'éventualité d'une reconduite de la convention liant l'Etat à la société, deux rapporteurs ont été désignés pour réaliser un audit. Leurs conclusions sont attendues fin octobre.

Rentrée judiciaire dans l'archipel

☞ Début septembre, Mme Claudine Lescoffit-Bulle a été installée Présidente du Tribunal Supérieur d'Appel et M. Bruno Marcelin, Président du Tribunal d'Instance de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Mise en place du Conseil des élus

☞ Mis en place à l'initiative du député de Saint-Pierre-et-Miquelon, le *Conseil des élus* constitue une cellule de réflexion devant permettre aux élus locaux de se rencontrer pour dialoguer et échanger sur leurs préoccupations et projets en cours.

Nouvelle diversification pour Les Nouvelles Pêcheries

☞ Après le crabe des neiges - sa principale ressource -, les œufs de lompe et le bulot, *Les Nouvelles Pêcheries* étudient la possibilité de commercialiser le concombre de mer. Comme pour le bulot, ce produit serait destiné au marché chinois. Cette nouvelle diversification pourrait, dès la saison prochaine, favoriser la création de nouveaux emplois et améliorer le temps de fonctionnement de l'usine.

Création prochaine d'un Conseil interministériel pour l'Outre-mer

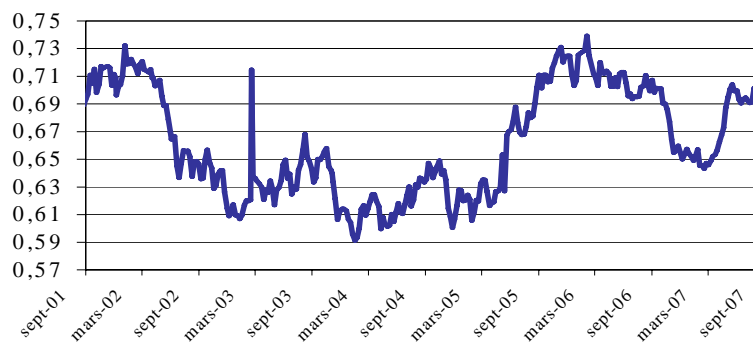
☞ Annoncée par le Secrétaire d'Etat chargé de l'Outre-mer - à l'occasion de la présentation du projet de budget 2008 de la mission "outre-mer" -, la création prochaine d'un *Conseil interministériel pour l'Outre-mer*, sous l'égide du Président de la République, vise à améliorer le pilotage des politiques publiques conduites Outre-mer et l'utilisation efficace de la ressource budgétaire, en liaison notamment avec les Préfets chargés de piloter et de coordonner localement l'action de l'Etat.

Révision du budget 2007 de la Commune de Saint-Pierre

☞ Dans un contexte de difficultés financières de l'ensemble des collectivités locales, le déficit prévisionnel 2007 de la Commune de Saint-Pierre a été revu à la baisse. En dépit des efforts de la municipalité pour respecter les termes du protocole de restructuration budgétaire et de redressement financier signé avec l'Etat, une subvention d'équilibre s'avère nécessaire afin de couvrir le déficit du budget 2007 de plus de 400 000 euros.

Tendance à la hausse du dollar canadien

☞ Le cours moyen de l'euro par rapport au dollar canadien était en baisse de 0,9 % entre juin (0,6996 €) et juillet (0,6936 €) et de 0,02 % entre juillet et août (0,6935 €). En septembre, il s'inscrit en hausse de 1,03 % à 0,7006 €. En glissement annuel, il recule d'environ 0,5 %. A noter qu'au 1^{er} trimestre 2007, le cours moyen du dollar canadien s'établissait à 0,6512 € en baisse de 4,4 % par rapport au 4^{ème} trimestre 2006 (0,6812 €). Au 2^{ème} trimestre, la tendance s'était inversée avec un cours moyen à 0,6759 €, en hausse de 3,8 %. Cette tendance se confirme au 3^{ème} trimestre avec un cours moyen à 0,6959 € en hausse de près de 3 %.



Source : banque-france.fr

Indicateurs économiques

LES INDICATEURS DE REFERENCE		Données brutes	Δ % mois précédent	Δ % mois année N-1
Indice des Prix <i>Source : Préfecture</i>	Prix à la consommation 2 ^{ème} trimestre 2007 (base 100 en déc. 2006)	100,03	+ 1,00 %* <i>*Variation trimestrielle</i>	+ 0,06 %* <i>*Par rapport à juin 2006</i>
Chômage <i>Source : D.T.E.F.P.</i>	Nombre de demandeurs d'emploi (cat.1) Août 2007 :	176	- 14,6 %	- 8,3 %
	Nombre de demandeurs d'emplois en fin de mois indemnisés Août 2007 :	113	- 15,7 %	- 18,7 %
Commerce extérieur <i>Source : Service des Douanes</i>	Importations (milliers d'euros) Août 2007 :	4 009	+ 42,9 %	+ 31,5 %
	Cumul annuel :	34 512	-	- 2,7 %
	Exportations (milliers d'euros) Août 2007 :	0	-	- 100,0 %
	Cumul annuel :	4 121	-	+ 8,9 %
	Déficit commercial (milliers d'euros) Août 2007 :	4 009	+ 42,9 %	+ 71,4 %

LES INDICATEURS D'ACTIVITE		Données brutes	Δ % mois précédent	Δ % mois année N-1
Pêche industrielle <i>Source : Affaires Maritimes</i>	Débarquements (en tonne) Cumul au 31 mars 2007	1 844	-	1 737* <i>*campagne 2005/2006</i>
Pêche artisanale <i>Source : Affaires Maritimes</i>	Débarquements (en tonne) Cumul au 30 septembre 2007	1 335	-	+ 17,7 %
Trafic aéroportuaire (aéroport de Saint-Pierre) <i>Source : Aviation civile</i>	Nombre de passagers (arrivées + départs) Août 2007 :	3 613	+ 23,4 %	+ 18,6 %
	Cumul annuel :	20 222	-	+ 0,5 %
	Mouvements d'avions Août 2007 :	272	+ 18,3 %	+ 5,4 %
	Cumul annuel :	1 791	-	+ 1,2 %
	Fret et envois postaux (en tonne) Août 2007 :	15,358	+ 17,4 %	+ 6,2 %
	Cumul annuel :	115,784	-	+ 3,1 %
Trafic portuaire (port de Saint-Pierre) <i>Source : Capitainerie du port</i>	Mouvements de navires Juillet* 2007 :	166	- 3,3 %	- 14,9 %
	Cumul annuel :	469	-	- 8,2 %
	Fret (en tonne) Juillet* 2007 :	1 327	- 41,1 %	- 28,5 %
	Cumul annuel :	11 047	-	- 5,9 %

** dernières informations disponibles*

TAUX DIRECTEURS DE LA BANQUE CENTRALE EUROPEENNE

Taux de soumission minimal des opérations principales de refinancement : 4% (13/06/07)

Taux de la facilité de prêt marginal : 5% (13/06/07)

Taux de la facilité de dépôt : 3% (13/06/07)

TAUX D'INTERET LEGAL

ANNEE 2007 : 2,95 % (JO du 21/02/07)

ANNEE 2006 : 2,11 % (JO du 7/02/06)

TAUX DE L'EPARGNE REGLEMENTEE (depuis le 1/08/07)

Livret A et bleu

LDD

LEP

PEL*

CEL*

3,00%

3,00%

4,00%

2,50%

2,00%

**hors prime d'Etat*

Taux moyen mensuel monétaire (Tempé moyen mensuel)

Juin	Juillet	Août	Septembre
3,9570%	4,0661%	4,0429%	4,0171%

TIBEUR (septembre 2007)

1 mois	3 mois	6 mois	1 an
4,4320%	4,7430%	4,7500%	4,7270%

Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)

Juin	Juillet	Août	Septembre
4,65%	4,67%	4,45%	4,41%

Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)

Juin	Juillet	Août	Septembre
4,90%	4,87%	4,65%	4,61%

TAUX DE L'USURE (applicables à partir du troisième trimestre 2007)

CREDITS AUX PARTICULIERS

Prêts immobiliers

- Prêts à taux fixe
- Prêts à taux variable
- Prêts relais

Autres prêts

- Prêts d'un montant < ou = à 1524 €
- Découverts en compte, prêts permanents et financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1524 € et prêts viagers hypothécaires
- Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1524 €

Seuils de l'usure

6,41%
6,53%
6,48%
20,39%
19,85%
8,93%

CREDITS AUX ENTREPRISES

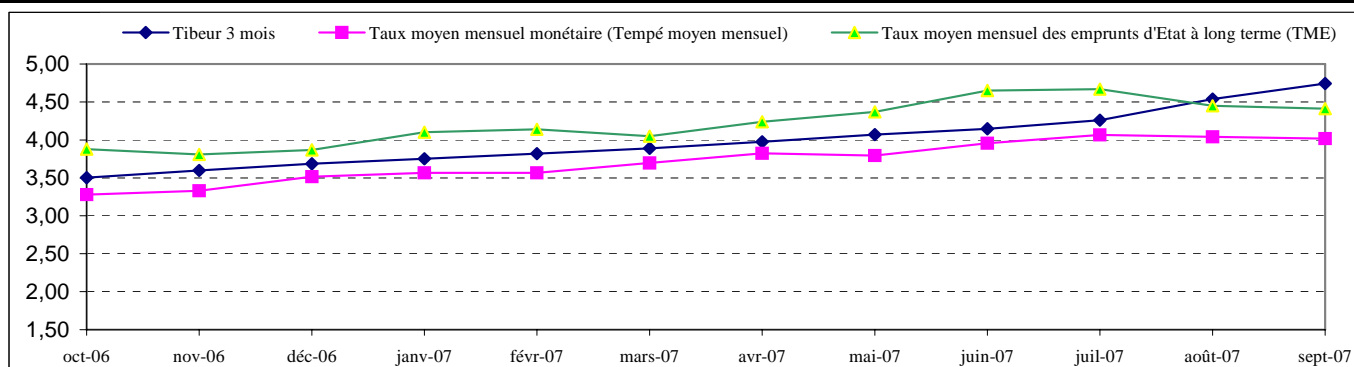
- Découverts en compte (1)

Seuils de l'usure

14,48%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

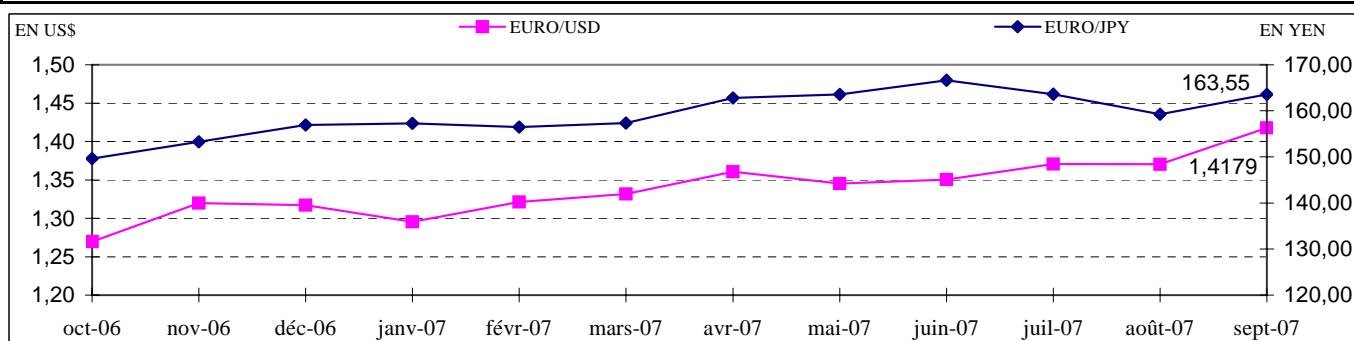
TAUX DES MARCHES MONETAIRES ET OBLIGATAIRES



TAUX DE CHANGE (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,4179	EURO/ZAR (Afr. du sud)	9,7562	EURO/SRD (Surinam)	3,9535
EURO/JPY (Japon)	163,55	EURO/BWP (Botswana)	8,5837	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,5380
EURO/CAD (Canada)	1,4122	EURO/SCR (Seychelles)	10,1621	EURO/DOP (Rép.Dom.)	47,49
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,6968	EURO/MUR (Maurice)	43,076	EURO/BBD (La Barbade)	2,8358
EURO/SGD (Singapour)	2,1066	EURO/BRL (Brésil)	2,6068	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,9643
EURO/HKD (Hong-Kong)	11,0055	EURO/VEB (Vénézuéla)	3064,63	EURO/XPF (TOM, Nvelle-Cal.)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2601,26	EURO/XCD (Dominique)	3,8283	EURO/FC (Comores)	491,96775

EVOLUTION DE L'EURO SUR 12 MOIS (dernier jour fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les monnaies des 13 pays participant à l'Union monétaire

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD
	239,640 SIT			

Directeur de la publication : A. VIENNEY

Responsable de la rédaction : V. R. NUGENT

Editeur et Imprimeur : IEDOM

Achevé d'imprimer le 2 octobre 2007

Dépôt légal : 2 octobre 2007 - N° ISSN 1240-2796